

CYCLE 1

Cibler des priorités stratégiques de la PS à la GS

La circulaire de rentrée 2019 explicite les priorités données par le gouvernement au niveau de l'école primaire. Trois recommandations concernant la maternelle l'accompagnent.

Réf : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142385

NOR : MENE1915810C NS n° 2019-087 du 28-5-2019 MENJ - DGESCO A1-1

1. Développer la sécurité affective à l'école maternelle

Il est essentiel que les parents et la communauté éducative soient unis par les mêmes valeurs et se soutiennent mutuellement.

Entretenir la qualité de l'accueil des parents et des responsables des élèves

Poursuivre dans le sens d'un accueil de qualité et d'une coopération avec les parents. Tout au long de la maternelle, l'équipe enseignante s'adapte aux besoins du jeune enfant. L'exigence d'assiduité est une obligation pour tous les élèves de cycle 1 (aménagements d'emploi du temps envisageables)

Transmettre la confiance en soi

Travailler en synergie avec les ATSEM

2. Renforcer la préparation aux apprentissages fondamentaux

La place accordée aux activités permettant de découvrir, de manipuler, d'expérimenter, de jouer, d'échanger, entre élèves et avec les adultes, est réaffirmée.

• *Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions*

Recommandations pédagogiques - L'école maternelle, école du langage

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1915456N.htm?cid_bo=142293

NOR : MENE1915456N note de service n° 2019-084 du 28-5-2019 MENJ - DGESCO A1-1

L'école maternelle a un rôle primordial à jouer dans la prévention de l'échec scolaire en faisant de l'enseignement du langage une priorité, dès le plus jeune âge. En effet, la qualité lexicale et syntaxique des énoncés compris et produits par les élèves conditionne l'accès aux apprentissages tout au long de la scolarité. Le cycle des apprentissages premiers est mis à profit pour faire progresser les élèves depuis la petite section jusqu'à la grande section vers la compréhension et l'usage d'une langue française orale de plus en plus élaborée sur laquelle ils pourront s'appuyer lors de l'apprentissage de la lecture. La stimulation et la structuration du langage oral d'une part, l'entrée progressive dans la culture de l'écrit d'autre part, constituent des priorités d'enseignement. Ces objectifs sont communs à tous les domaines d'apprentissage de l'école maternelle. Ils s'appuient sur des choix réfléchis, déclinés et précisés à court terme (la séance et la période), mais incluant aussi des mises en perspective à plus long terme (l'année, le cycle) pour structurer les apprentissages des élèves.

Stimuler et structurer le langage oral

L'enseignant concentre progressivement son action sur le développement des compétences communicationnelles : écoute, attention partagée, mémoire, expression. En grande section, les élèves doivent en effet pouvoir se faire comprendre par le seul usage du langage.

→ Une priorité : l'enseignement structuré du vocabulaire oral

Un enseignement régulier et structuré du langage est nécessaire dans toutes les classes de l'école maternelle. Cet enseignement s'incarne : - dans des échanges spontanés ou liés aux situations d'enseignement - dans des temps spécifiquement dédiés au développement des compétences communicationnelles et linguistiques L'un des objectifs majeurs est d'enrichir le vocabulaire. L'enseignement du vocabulaire oral s'attachera à en faire une présentation structurée, à travers des regroupements sémantiques et logiques (Cf. la recommandation sur le vocabulaire).

→ Voir Le guide "Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle"



https://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle/63/7/Les_mots_de_la_maternelle_1171637.pdf

Développer la compréhension de messages et de textes entendus

L'aménagement de la classe favorise la fréquentation quotidienne d'écrits variés, de formes et finalités différentes. La lecture à haute voix par l'enseignant est quotidienne, en particulier d'histoires, de contes, de récits, qui permettent à l'élève « d'entendre du langage écrit », de développer sa capacité à écouter, à se projeter, à se représenter une situation.

Développer et entraîner la conscience phonologique

L'enfant parle mais il ignore que ce langage peut se découper en plusieurs catégories - la phrase, le mot, la syllabe, le phonème. Les compétences phonologiques (capacité à manipuler les unités de paroles) et la connaissance du nom des lettres sont essentielles à travailler car elles préparent l'apprentissage ultérieur du code. Leur développement doit prendre une juste place dans l'ensemble des apprentissages prévus par le programme d'enseignement de l'école maternelle.

La connaissance et la manipulation des unités sonores de la langue française et la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent font l'objet d'un enseignement progressif. Dès la petite section, la construction d'une conscience phonologique est régulièrement travaillée.

→ Voir Le guide "Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle"



https://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle/41/4/Guide_phonologie_1172414.pdf

Guider l'apprentissage des gestes graphiques et de l'écriture

Plusieurs années sont nécessaires pour apprendre à écrire et développer les multiples habiletés permettant de tracer correctement des lettres (notamment en écriture cursive). L'écriture est une habileté qui, non maîtrisée, place les élèves en difficulté dès le début du cours préparatoire. Tant que le geste d'écriture n'est pas automatisé, il est difficile pour l'élève de se concentrer sur les autres aspects de l'écriture. C'est la raison pour laquelle, à l'école maternelle, dès que l'élève s'en montre capable, l'apprentissage de l'écriture cursive est encouragé et enseigné.

Les exercices d'écriture se distinguent des exercices de graphisme.

→ Voir Le guide Eduscol « graphisme et écriture à l'école maternelle »

<https://eduscol.education.fr/122/graphisme-et-ecriture>

Sur la forme des lettres

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Ecriture/43/5/Ress_c1_Ecriture_forme-lettres_456435.pdf

• *Construire les premiers outils pour structurer sa pensée*

Un apprentissage fondamental à l'école maternelle : découvrir les nombres et leurs utilisations

Réf. : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142291

NOR : MENE1915454N note de service n° 2019-085 du 28-5-2010 MENJ - DGESCO A1-1

En fin de grande section, les élèves doivent avoir appris à :

- réaliser, comparer ou quantifier des collections,
- lire l'écriture chiffrée des nombres au moins jusqu'à dix,
- ordonner les nombres
- dire combien il faut ajouter ou soustraire pour obtenir des quantités ne dépassant pas dix.
- exprimer et comparer un rang,
- pouvoir dire la suite orale des nombres jusqu'à trente
- positionner des nombres sur une ligne numérique.

• *Une priorité : stabiliser la connaissance des petits nombres jusqu'à dix*

Les activités ayant pour but la construction de l'aspect cardinal des nombres visent la construction progressive des quantités jusqu'à cinq puis jusqu'à dix, en s'attachant à travailler la composition, la décomposition et la recomposition de ces petites quantités (trois, c'est deux et encore un ; un et encore deux ; quatre, c'est deux et encore deux ; trois et encore un ; un et encore trois).

• *Des situations pédagogiques spécifiquement organisées pour donner sens aux nombres*

Dès la petite section et tout au long du cycle, des temps spécifiques d'enseignement doivent être organisés et planifiés quotidiennement, avec des objectifs précis, pour un apprentissage approfondi des nombres. Le jeu, essentiel au développement de l'enfant, est un appui pédagogiquement efficace et pertinent pour l'enseignement, notamment celui des nombres. L'enseignant propose aussi très fréquemment aux élèves des situations problèmes dans lesquelles la réponse n'est pas d'emblée disponible. L'activité donne lieu à des questionnements qui invitent à anticiper, choisir, décider, essayer, recommencer, se demander si la réponse obtenue convient et comment le vérifier. Ces situations d'apprentissages sont répétées autant que nécessaire,

dans des contextes très variés. La répétition des situations leur permet de mieux réinvestir des procédures dont ils pourront éprouver l'efficacité. Les activités quotidiennes d'apprentissage et d'entraînement qui y concourent ne sont pas compatibles avec un travail sur fiches. Quand une évaluation individuelle s'avère nécessaire pour mieux cerner les besoins particuliers d'un élève, elle prend appui sur des collections d'objets et du matériel, concrets et manipulables. De manière générale, le travail sur fiches doit être exceptionnel.

3. Apprendre des langues vivantes étrangères à l'école maternelle

Réf. : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142292

NOR : MENE1915455N note de service n° 2019-086 du 28-5-2019 MENJ - DGESCO A1-1

Principes généraux d'organisation

La proposition d'activités ludiques et réflexives en langue étrangère participera au développement du langage oral et à la consolidation de la maîtrise du français, objectifs essentiels de l'école maternelle. L'enfant comprendra que toute langue peut être considérée comme un objet d'observation et de manipulation. L'approche sensible des LVE débutée dès la moyenne section requiert rigueur et régularité.

Mettre en œuvre au sein de la classe une démarche pédagogique respectueuse du développement du jeune élève

La démarche vise à exposer régulièrement les élèves à des temps courts et variés pour qu'ils deviennent des moments familiers et attendus de la vie de la classe : l'accueil du matin, les activités ritualisées. Il est recommandé de s'appuyer sur un personnage fictif, une marionnette, une mascotte ou des supports authentiques pour que les élèves les mettent en lien avec leur univers de référence. L'enseignant veillera à créer un environnement propice aux échanges afin de développer les compétences orales des élèves (articulation, prosodie), ainsi que les capacités d'écoute et d'attention.

Apprendre en jouant

Les jeux de doigts, de rondes, les jeux dansés, les jeux de mimes conduits en LVE sont encouragés. On peut également s'appuyer sur des jeux sociaux traditionnels déjà connus des élèves.

Apprendre en réfléchissant

Il s'agit de développer des capacités d'observation et de raisonnement, sous forme de temps réflexif qui évolueront progressivement : établir des comparaisons entre les langues, s'appuyer sur les jeux phoniques conduits en français (frappé d'une suite sonore, découpage oral de mots connus en syllabes, repérages de syllabes communes, etc.) et en LVE pour percevoir la tonalité et le rythme propre à chaque langue, et ses particularités phonologiques.

Apprendre en s'exerçant

Mobiliser les capacités auditives et articulatoires des jeunes enfants en les exerçant à répéter, à articuler des unités sonores, des mots, des expressions selon différentes intonations (joyeux, étonné, fâché...) permet aux élèves de jouer sur le matériau linguistique.

Apprendre en mémorisant et en se remémorant

Mémoriser – exercer l'oreille, affiner l'écoute et entraîner la mémoire auditive : l'enseignant veillera à introduire des comptines et chants en LVE, écoutés à plusieurs reprises, joués, rythmés, mimés, accompagnés de gestes pour faciliter leur mise en mémoire. Le recours aux « boîtes à histoires », permet de raconter en plusieurs langues une histoire animée en s'appuyant sur des objets et les éléments clés qui facilitent également la mémorisation.

Se remémorer, évoquer - On organise régulièrement des retours sur les découvertes faites dans les autres langues afin de stabiliser ou remobiliser les savoirs.